

# ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - SECTEUR DOUSSET ELARGI ET SECTEUR LA CROIX BOISSEE

PLU Boissy-le-Cutté

 Secteurs sur lesquels porte l'orientation d'aménagement et de programmation



Le parti d'aménagement doit permettre à ces opérations de se raccrocher au tissu urbain environnant par des principes d'accès automobiles et piétons/cycles comme indiqués.

**A l'ouest de la rue des Vignes, le secteur Dousset élargi** a vocation à accueillir un programme de logements individuels ou intermédiaires, ainsi qu'un ensemble de logements collectifs, dans un cadre paysager, avec une densité minimale de 15 logements/ha. Dans un 1er temps, la partie Ouest pourra être aménagée et connectée à la voirie communale par le prolongement de l'impasse des Pommiers. L'espace boisé présent sera préservé et ouvert au public. Dans un 2e temps, après déménagement, démolition et dépollution de l'activité Dousset, la partie Est sera aménagée avec la réutilisation des accès existants.

Ces deux parties seront connectées et articulées autour d'un espace public de quartier.

**A l'est de la rue des Vignes, le secteur La Croix Boissée** a vocation à accueillir un programme de logements individuels et intermédiaires ou collectifs, avec une densité minimale de 15 logements/ha. Le projet d'organiser autour d'un espace public central accueillant du stationnement et des plantations. Un accès sera créé depuis la rue des Vignes. Un 2e accès pourra être créé sur la Ruelle Godard, qui sera élargie et aménagée.

L'espace situé à l'est de la Ruelle Godard sera aménagé avec création d'une bande boisée plantée d'arbres et arbustes d'essences locales à l'interface avec l'entreprise STRF, et le maintien d'une partie des boisements (ancien verger) présents au sud.

Une coulée verte traversera l'ensemble de la zone. Elle sera matérialisée par un cheminement accompagné de plantations et se dilatera au niveau des différents espaces de végétation existants et à aménager.

L'infiltration des eaux pluviales sera assurée en aérien par la création de noues et de mares.

Des vues sur l'église seront préservées.

## COMPOSANTES DU PROJET

Espace mixte à vocation dominante :

-  - d'habitat
-  - d'espace vert
-  - d'espace public / placette

## PRINCIPES DE MAILLAGE

-  Accès existant
-  Voie existante à élargir
-  Accès à créer
-  Nouvelle voie de desserte à créer
-  Liaison douce à créer

## INTEGRATION PAYSAGERE

-  Espace arboré à préserver
-  Potagers et jardins à maintenir
-  Bande boisée de transition à créer
-  Coulée verte
-  Cône de vue sur l'église à préserver



Sorepa

V4. Mai 2012  
Source : cadastre



25 m

